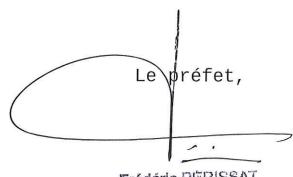
## ELECTIONS SENATORIALES DU 27 SEPTEMBRE 2020

LE PREFET DE LA DORDOGNE

Conformément aux dispositions de l'article R. 146 du code électoral, rend public ce jour, le tableau modifié des électeurs sénatoriaux à la suite des décisions du tribunal administratif de Bordeaux du 23 juillet 2020 et des nouvelles élections du 31 juillet 2020 le cas échéant.

Fait à Périgueux, le jeudi 6 août 2020



Frédéric PERISSAT